

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 6 (1930-1931)

Heft: 13

Artikel: Concours militaires de la 2. Division à Bulle le 1. février 1931

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-707792>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lichen Vorgesetzten die gewünschte Wirkung hervorzubringen. Auf den Rest, bei dem auch dieses Mittel keinen Erfolg bringt, lässt sich leichten Herzens verzichten. Solche Aushöldaten können und wollen wir bei der ausserdienstlichen Arbeit nicht verwenden!

En France

La motorisation de la couverture.

.... Les avantages d'une couverture motorisée sautent aux yeux. Au lieu de mettre, bout en bout, toutes les troupes à la frontière même, il suffira d'y placer des avant-postes, munis de très bons moyens de transmission. Le gros de la couverture sera articulé en arrière près des nœuds de communication, d'où il pourra se porter, à grande allure, sur les points menacés. Au lieu d'un cordon définitif, faible partout, on peut avoir, grâce à la vitesse des unités motorisées, un système de défense organisé en profondeur et susceptible d'assurer une très rapide concentration de forces ici ou là, suivant le jeu de l'agresseur. Le mouvement, la manœuvre, au lieu du plastron figé ! La riposte, la contre-offensive possible, presque du tact au tact, au lieu du piétinement sur place, dans la parade.

Cette conception s'accorde, du reste, à merveille avec l'existence d'une frontière fortifiée. Elles font mieux que s'accorder. L'une ne se comprend pas sans l'autre. Du moment que nous voulons n'avoir, d'abord, que des avant-postes à la frontière, il faut que ceux-ci soient en état d'y tenir un certain temps par leurs propres forces, il faut qu'ils ne puissent pas être bousculés. D'où nécessité de les accrocher à des ouvrages fortifiés, à des abris, à des points d'appui solides, à des organisations de feux puissantes.

Frontière à fortifier, couverture à motoriser, arrières du front à équiper, cela coûtera gros, il ne faut pas se le dissimuler..... Le budget des dépenses militaires ne saurait faire autre chose que d'aller en s'enflant.....

Il faut payer. Ou, sinon, il faut se résigner à ce que la couverture de la frontière ne soit plus qu'un mot vide de sens.

Général Fonville.

Concours militaires de la 2. Division à Bulle le 1. février 1931.

Ce concours a eu lieu sur les pentes nord du Moléson; favorisé par un temps splendide, il a obtenu un grand succès. Le Colonel Div. Guisan, le Colonel R. de Diesbach. Cdt de la nouvelle Br. de Mont. 5, les Lt. Col. Plancherel et de Graffenried. Cdts. des R. Mont. 7 et 10 ainsi que les Cdts. de Bat. de la Br. et plusieurs officiers étaient présents au concours. 24 patrouilles ont pris le départ, 23 sont rentrées dans une tenue remarquable, qui fait bien augurer des concours futurs de la jeune Br. de Mont de la 2. Div.

Voici les principaux résultats: Course de fond, 18 km., 600 m. diff. de niv. Première Patr. du R. I. Mont. 8. chef: lieut. Cattin en 1 h. 19 min. 17 sec. gagne le challenge de Division. Deuxième: Gardes-frontières du Ve Arrondissement, 1 h. 19 min. 30 sec. Troisième: Gr. Art. Camp. 5. chef: Plt. Calame en 1 h. 21 min. 34 sec. La Patr. du R. I. Mont. 7, chef: Plt. Morel, gagne le Challenge de Brigade en 1 h. 26 min. 34 sec. Celle du R. I. Mont. 16. chef: Lt. von der Weid, gagne le Challenge du R. I. 7 et la Cp. mitr. IV/90 celui du R. I. Mont. 10. chef: Cpl. Anderegg. Le Bat. de Iw. 107 à gagné le prix spécial pour troupe de Iw. en se classant 13e en 1 h. 45 min.

L'étranger et notre armée.

La «Gazette de Lausanne» étudiant ce problème écrit:

L'intérêt qu'éveille notre armée à l'étranger, loin de diminuer depuis 1918, va grandissant. Outre les attachés militaires qui représentent d'une façon permanente les armées des puissances européennes et américaines à Berne, des missions temporaires viennent étudier sur place nos institutions et nos écoles militaires. Des groupes d'officiers français, anglais, italiens, danois, polonais, belges, norvégiens ont été envoyés en Suisse ces dernières années. Une mission japonaise est restée deux ans dans notre armée, de jeunes Siamois sont venus faire, chez nous, leur éducation militaire complète de l'école de recrues à l'école d'officiers. Il ne se passe pas de mois sans que des officiers étrangers viennent visiter nos places d'armes, notre dépôt de remonte de cavalerie qui passe pour un modèle du genre, nos fabriques d'armes, de munitions, nos services techniques, régie de chevaux, arsenaux, etc.

L'objet de ces études est, surtout, la formation des cadres non-professionnels. Les méthodes d'instruction rapides attirent aussi l'attention des spécialistes. La dernière guerre a démontré l'importance des réserves. La Suisse a fait, dans ce domaine, des expériences séculaires, sans cesse perfectionnées, qui peuvent être utiles à toutes les armées. Il est naturel qu'au moment où, partout, on introduit peu à peu le service à court terme, on demande à l'armée suisse des enseignements qu'elle seule peut donner.

Le service d'un an, en France, va bouleverser les méthodes d'instruction. Il faudra que les recrues soient mobilisables en six mois. L'importance accrue des réserves rendra nécessaire une préparation plus complète des officiers de milice, rentrant dans la vie civile après leurs périodes de services. Nos écoles centrales, nos cours de patrouilles, de tir, sont une source précieuse de renseignements pour la formation des officiers non professionnels, en France.

Aux Etats-Unis, le général Palmer préconise l'adoption du système suisse pour renforcer l'armée régulière, en cas de guerre. Il s'agirait de recruter 500 à 600 mille volontaires qui feraient exactement le même temps de service que le soldat suisse. L'instruction des cadres serait aussi calquée sur la nôtre. Après avoir étudié à fond notre organisation militaire, le général Palmer conclut: « Si nous considérons que la guerre mondiale a fait rage autour de la Suisse pendant quatre ans et qu'aucun des belligérants n'a osé s'attirer un nouvel ennemi, en envahissant le territoire de la Confédération, nous devons reconnaître que l'armée suisse a soutenu une épreuve décisive. Son but a été pleinement atteint. L'Allemagne et la France lui ont rendu le plus éclatant témoignage en la laissant tranquille. C'est là un succès qui vaut une victoire. Peu d'armées en ont remporté de plus complète, car l'armée suisse moderne a été créée non pas pour entraîner le pays dans une guerre extérieure, mais pour empêcher la guerre de pénétrer en Suisse. » (1)

Précisément, cette année, un officier supérieur de l'armée régulière des Etats-Unis, vient de suivre à titre privé, les opérations de mobilisation de la 1re division. Il s'était montré assez sceptique sur la possibilité de

(1) Statesmanship or War, par le brigadier général J. M. Palmer, Washington, 1927.